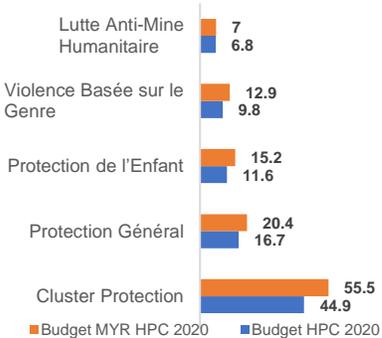
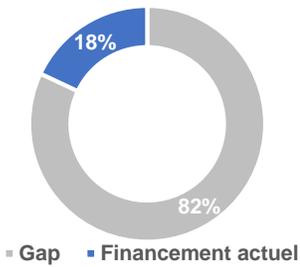


FINANCEMENT (\$55.5M)



Réponse COVID-19 : \$6.2M (Non inclus)

PROJETS (62)

<https://projects.hpc.tools/>

PARTENAIRES (38)

ACTED ; AJDM ;
 AJPE ; AMSS ; AMSD ; APAF ;
 APDDF ; ARDIL ; ASF ; ASREF ;
 ATC ; AVS ; AZHAR ; CIAUD ;
 CISV ; COOPI ; DCA ; DW ;
 DNDS ; DRC ; ENDA ; Geneva
 Call ; HED ; HELP ; HI ; ICOVM ;
 IEDA ; IMC ; IOM ; IRC ; IRW ;
 MAG ; POD ; NRC ; Observatoire
 Femme ; Plan ; PUI ; STC ;
 Tassaght ; UNHCR ; UNFPA ;
 UNICEF ; UNMAS ; WV

Contexte

En 2020, les déplacements de population, l'intensification des conflits armés et la recrudescence des violences intercommunautaires ont exacerbé les vulnérabilités dans un environnement protecteur de plus en plus menacé. Le Mali fait ainsi face à une crise de protection majeure dans laquelle les populations sont exposées de façon quotidienne à des violations de leurs droits fondamentaux et à des atteintes répétées à leur dignité.

Priorités stratégiques et opérationnelles

La révision à mi-parcours du Plan de Réponse Humanitaire (HRP) a permis de prendre en compte la dégradation de l'environnement de protection, et d'évaluer les besoins accrus en matière de protection, y compris l'accroissement des vulnérabilités socio-économiques liés à l'intensification des conflits et à la présence de la pandémie de la COVID-19.

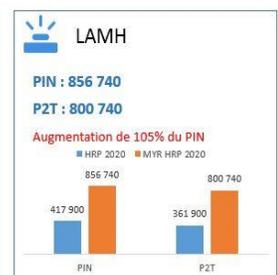
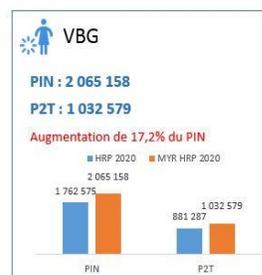
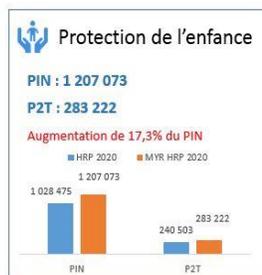
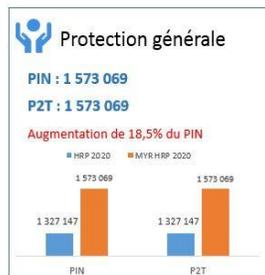
Les partenaires techniques et financiers sont encouragés à accroître le financement des activités de protection prévues dans le HRP Mali 2020, selon les axes prioritaires identifiés ci-dessous par le Cluster Protection et les Sous-Clusters. La protection doit être centrale dans l'action humanitaire afin de réduire les risques auxquels sont exposées les populations les plus vulnérables dans un contexte sécuritaire et socio-économique déjà précaire.

- **Priorité 1** : Monitoring de protection, suivi des mouvements de population, et évaluation de l'environnement de protection, y compris les incidents de protection, les violations graves des droits de l'enfant (MRM), les violences sexuelles liées au conflit, et les incidents liés aux engins explosifs.
- **Priorité 2** : Accès aux services de protection et prise en charge holistique (médicale, psychosociale, légale, socio-économique, sécuritaire) des personnes dans le besoin de protection.
- **Priorité 3** : Appui psychosocial renforcée pour les personnes les plus vulnérables.
- **Priorité 4** : Sensibilisation, prévention des risques et protection à base communautaire.
- **Priorité 5** : Transversalité de la protection dans la réponse humanitaire, particulièrement dans les secteurs de la Santé, de la WASH et de l'Education ; et plaidoyer sur les problèmes de protection, notamment via l'engagement du leadership (EHP).

Dans le cadre du HRP révisé, 38 partenaires ont soumis 62 projets pour répondre aux besoins de protection. Parmi ceux-ci, certains projets ont été sélectionnés par la coordination du Cluster Protection et des Sous-Clusters pour un financement d'urgence.

Et si nous ne répondions pas ? Le manque de monitoring et de rapportage des incidents de protection et des mouvements de population exposerait de nombreuses victimes de violations aux risques de ne pas faire l'objet d'identification ni de référencement pour une prise en charge adéquate. L'interruption du monitoring de protection et du plaidoyer pourrait ainsi induire une recrudescence des conflits et des violations des droits de l'homme et du DIH. L'absence de réponse aux besoins de protection exposerait les populations aux risques d'adopter des stratégies d'adaptation négatives réduisant leur capacité de résistance aux chocs, impactant leur santé physique, psychologique et mentale, leur sécurité, leur dignité et la jouissance de leurs droits fondamentaux. L'absence d'approche de prévention des risques de protection pourrait occasionner une recrudescence de foyers de tensions et de conflits. Le manque de renforcement du cadre opérationnel et juridique de la protection, des capacités des acteurs humanitaires, de développement et des structures étatiques pourrait contribuer au délitement continu d'un environnement de protection déjà précaire dans les régions du nord et du centre et mettant en péril les droits fondamentaux et la protection de 3,2 millions de personnes.

PERSONNES DANS LE BESOIN ET PERSONNES CIBLEES



Engagement des acteurs armés non-étatiques vis-à-vis de la COVID-19

La prolifération des activités des groupes armés au Mali a contribué à exacerber les tensions inter communautaires et fragiliser l'environnement de protection, dans un contexte de conflit et de pandémie. Le projet de Geneva Call vise à soutenir la réponse à la COVID-19 par l'engagement des Acteurs Armés Non Etatiques (AANE). Le projet permettra que les AANE dans leur rôle d'administration des populations vivant sous leur contrôle, participent aux systèmes d'alerte précoce et de suivi afin que la lutte contre la pandémie actuelle connaisse une couverture nationale.

Une réponse respectueuse du droit par les AANE à la crise constitue un élément central de la stabilité au Mali. La présente action vise à renforcer les capacités des AANE afin que ces derniers puissent jouer un rôle dans la prévention et la réponse à la pandémie de la COVID-19.

ACTIVITES :

- Formation sur la protection de la mission médicale et l'importance de permettre l'accès aux services de santé ;
- Sensibilisation sur les normes de droits humains et le droit international humanitaire ;
- Gestion des contraintes imposées aux populations en termes de mobilité (quarantaine, confinement, interdiction de rassemblements...).

PERSONNES CIBLEES : 25 400 (leaders communautaires, membres des AANE, personnes des communautés affectés)

ZONES D'INTERVENTION : Tous les cercles de Mopti, Ségou, Tombouctou, Gao et Kidal

BUDGET: 763,019 USD

Reference Project Module: HMLI20PRO-167111-1(Geneva Call)

Prise en charge des migrants les plus vulnérables

L'une des conséquences de la pandémie du COVID-19 est qu'un nombre croissant de migrants qui se déplacent traditionnellement entre les pays de la CEDEAO sont restés bloqués sur le territoire malien. Etant le plus souvent à court d'argent et d'options, ces migrants prennent plus de risques, par exemple en traversant des points de passage frontaliers non officiels et moins sûrs ou en contactant des trafiquants.

Malgré l'arrêt des opérations de rapatriement des migrants à cause de la COVID-19, l'OIM continue la prise en charge des personnes migrantes, mais sa capacité à le faire est réduite en raison de la diminution des conditions d'accueil des centres d'accueil afin de respecter les mesures de distanciation.

ACTIVITES :

- Identification et orientation des migrants vulnérables et les PDI ayant besoin de protection vers les services appropriés ;
- Fourniture d'assistance directe adaptée et suivi des cas de protection, y inclus les migrants bloqués aux points d'entrée et aux cordons sanitaires ;
- Formation des agents frontaliers des principaux points d'entrée et cordons sanitaires en matière de protection ;
- Renforcement des capacités des acteurs de la protection en matière d'assistance aux cas de protection et de référencement.

PERSONNES CIBLEES : 3 150 (migrants vulnérables, agents sanitaires)

ZONES D'INTERVENTION : Tous les cercles de Gao, Tombouctou, Mopti, Bamako et Kayes

BUDGET: 1,000,000 USD

Reference Project Module: HMLI20PROC19-167137-1 (OIM)

Intégration socio-économique des rapatriés au Mali

Depuis 2013, les mouvements de rapatriement volontaire des femmes, filles, garçons et hommes réfugiés maliens continuent à être observés même si le HCR estime que les conditions pour un rapatriement organisé ne sont pas encore réunies du fait de la recrudescence de l'insécurité, la détérioration des infrastructures de base et l'absence des autorités étatiques dans certaines zones de retour. Toutefois, de 2013 au 30 avril 2020, 83 833 rapatriés ont été enregistrés au Mali, parmi eux 46 335 retours ont été spontanés et 29 646 retours ont été facilités par le HCR.

Avec l'évolution de la situation sécuritaire dans les pays d'accueils des réfugiés maliens (notamment le Burkina Faso, le Niger et la Mauritanie) plusieurs réfugiés ont signalé leur intention de retour, ralentis avec la fermeture des frontières dû à la pandémie de COVID-19. Déjà Entre janvier et avril 2020, 4 938 rapatriés ont été enregistrés dont 4 880 en provenance du Burkina Faso. Peu de rapatriés ont pu s'intégrer dans le tissu socio-économique au Mali malgré les efforts fournis par le HCR et ses partenaires.

ACTIVITES :

- Rapprochement et médiation communautaire pour accompagner le retour ;
- Réintégration des rapatriés par des activités socio-économiques, documentation civile, retour à l'emploi, éducation et autres.

PERSONNES CIBLEES : 15 000 personnes

ZONES D'INTERVENTION : Gao (Ansogo, Bourem, Ménaka, Gao), Mopti (Koro, Tenenkou, Youwarou, Mopti), Ségou (Niono), Tombouctou (Gourma-Rharous, Goundam, Niafouké, Dire, Tombouctou)

BUDGET: 7,317,523 USD

Reference Project Module: HMLI20PRO-162590-1 (UNHCR et partenaires DNDS; Stop-Sahel; TSF; ADES; Wari S.A)

Prise en charge rapide des victimes d'engins explosifs à Tombouctou

La région de Tombouctou a sérieusement souffert de la crise sécuritaire au Mali depuis 2012. Le climat d'insécurité et de tensions sociales, les opérations militaires, les affrontements armés impliquant les groupes armés, les forces de défense nationales et internationales, ont contribué à une grande contamination des régions du Nord par des restes explosifs de guerre, mais aussi par la prolifération des armes légères et de petit calibre (ALPC) qui ont aggravé l'insécurité à travers les vols à main armée, les braquages et les enlèvements de personnes.

La région de Tombouctou a subi les conséquences drastiques de la pandémie du COVID-19 et constitue une des régions les plus touchées par la maladie. La faible mobilisation des ressources financières des activités de lutte antimines, le nombre limité d'acteurs nationaux qualifiés dans le domaine, l'ampleur et la persistance de la menace explosive dans la région justifient le besoin urgent de financement de ce projet d'ARDIL.

ACTIVITES :

- Education aux risques des engins explosifs ;
- Liaison communautaire ;
- Appui et assistance aux victimes.
- Sensibiliser, former et éduquer les populations sur les mesures barrières de la COVID-19

PERSONNES CIBLEES : 2 500 personnes

ZONES D'INTERVENTION : Tombouctou (Gourma-Rharous, Dire, Goundam, Niafouké, Tombouctou)

BUDGET: 140,163 USD

Reference Project Module: HMLI20-PRO-162664-2 (ARDIL)

Prévention contre les dangers liés aux engins explosifs et ALPC

La recrudescence des incidents liés aux engins explosifs mais aussi à la prolifération des armes légères et de petit calibre est une préoccupation réelle en termes de menace à la vie, mais aussi de contrainte d'accès des populations aux services humanitaires et services sociaux de base. La sensibilisation des populations à risque (notamment les agriculteurs, les éleveurs, les nomades, les PDI, les retournés et les rapatriés, les personnes en situation de handicap, les élèves et les enfants non scolarisés) aux dangers liés aux engins explosifs est primordial, en vue d'adopter un comportement adéquat et de contribuer à la réduction des incidents.

En 2019, 71,729 personnes ont participé à des activités d'éducation au risque, soit seulement 15% des personnes dans le besoin. La faible mobilisation des ressources financières des activités de lutte antimines, le nombre limité d'acteurs qualifiés dans le domaine, l'ampleur et la persistance de la menace explosive justifient le besoin urgent de financement de ce projet de UNMAS.

ACTIVITES :

- Enquêtes non techniques pour évaluer le niveau de risque de la menace explosive ;
- Education aux risques des engins explosifs et des ALPC ;
- Liaison communautaire, identification et référencement des victimes d'engins explosifs et d'ALPC.

PERSONNES CIBLEES : 70 000 personnes

ZONES D'INTERVENTION : Kidal (Kidal, Tin-Essako, Abeibara, Tessalit), Gao (Ansongo, Bourem, Ménaka, Gao), Mopti (Bankass, Bandiagara, Douentza, Djenné, Koro, Tenenkou, Mopti, Youwarou) ; Ségou (Macina, Niono, Ségou), Tombouctou (Gourma-Rharous, Goundam, Niafunke, Tombouctou)

BUDGET: 1,909,600 USD

Reference Project Module: HMLI20PRO-162569-2 (UNMAS et partenaires)

Assistance holistique des survivants des engins explosifs (CARE)

La crise au Mali a entraîné la recrudescence des cas d'accidents liés aux engins explosifs dans le centre et nord du pays. Toutefois, dans ce contexte, les besoins des victimes et des personnes handicapées sont souvent négligés. L'objectif global de l'intervention est d'améliorer la résilience et les conditions de vie des survivants d'engins explosifs, et des communautés touchées par le conflit, par une réponse adaptée à leurs besoins. Les bénéficiaires directs de ce projet seront les victimes de conflits (hommes, femmes, filles, garçons), les membres de leur famille et les personnes handicapées vivant dans les zones touchées.

La faible mobilisation des ressources financières des activités de lutte antimines, le nombre limité d'acteurs nationaux qualifiés dans le domaine, l'ampleur et la persistance de la menace explosive dans la région justifient le besoin urgent de financement de ce projet de Humanité et Inclusion. Le projet travaillera en étroite collaboration avec le système éducatif national et local dans le centre du Mali.

ACTIVITES:

- Renforcement des capacités techniques et opérationnelles des organisations nationales dans leurs actions d'assistance aux victimes et d'éducation aux risques ;
- Services d'identification, de référencement et de soins holistiques et accessibles pour les survivants ;
- Sessions d'éducation aux risques liées aux engins explosifs.

PERSONNES CIBLEES : 5 012 personnes

ZONES D'INTERVENTION : Mopti (Bankass, Bandiagara, Douentza, Djenné, Koro, Tenenkou, Mopti, Youwarou) ; Ségou (Macina, Niono)

BUDGET: 750,000 USD

Reference Project Module: HMLI20-PRO-162676-1 (Handicap International/Humanité & Inclusion)

Protection des enfants touchés par le conflit armé et le COVID-19

Le projet de UNICEF couvre les enjeux majeurs de protection de l'enfant au Mali dans les régions affectées par le conflit et vise à répondre aux besoins des enfants affectés de manière compréhensive, en répondant notamment aux besoins accrus de protection qui sont causés par la COVID19, y compris les séparations familiales, la détresse psychosociale, les risques d'augmentation des violences, d'abus et d'exploitation sexuelle et économique des enfants et le recours aux stratégies d'adaptation négatives.

Il s'agit d'un projet central au secteur de la protection de l'enfant pour assurer un impact réel en faveur des enfants affectés par les conflits, la pandémie de COVID19 et d'autres crises. Le financement de ce projet permettra de répondre de manière holistique aux besoins de protection des enfants au Mali, un secteur qui demeure largement sous-financé.

ACTIVITES :

- Monitoring des violations graves de protection de l'enfant ;
- Prise en charge holistique des enfants sortis des forces et groupes armés, des enfants non-accompagnés/séparés et des autres enfants vulnérables victimes du conflit ;
- Appui psychosocial à base communautaire et individuelle ;
- Appui à l'enregistrement des naissances ;
- Services holistiques aux filles et femmes survivantes de VBG ;
- Prévention et réponse au COVID19 dans toutes les activités.

PERSONNES CIBLEES : 216 700 enfants affectés par les crises

ZONES D'INTERVENTION : Tous les cercles des régions de Gao, Tombouctou, Kidal, Ségou, Mopti, et le district de Bamako

BUDGET: 13,220,000 USD

Reference Project Module : HMLI20PRO; PROC19-162457-2 (UNICEF et partenaires dont les Directions Nationale et Régionales de Promotion de l'Enfant et de la Famille, et ONG COOPI, Peace One Day, ATDED, SOLISA, GARDL, Kanuya)

Prévention et protection de l'enrôlement et utilisation des enfants

Le recrutement et l'utilisation des enfants dans les groupes armés est un phénomène inquiétant au Mali, qui est le corollaire d'une situation de vulnérabilité généralisée des enfants et adolescents, notamment les inégalités sociales et économiques, le manque d'accès des services sociaux de base (sanitaires, sociaux, éducatifs), parfois privés de soutien et protection familiale. Le projet d'ATC a pour objectif de contribuer au renforcement de l'environnement protecteur des enfants par la prévention de l'enrôlement des enfants dans la radicalisation et l'extrémisme violent.

Le projet contribue à prévenir un phénomène en augmentation constante au Mali et fortement sous-financé. En mettant l'accent sur la prévention à travers les approches communautaires ce projet est une composante fondamentale de la lutte contre le recrutement et l'utilisation des enfants par les groupes armés.

ACTIVITES :

- Documentation et renforcement des connaissances sur le phénomène d'enfants associés aux groupes armés dit radicaux ou dans l'extrémisme violent ;
- Sensibilisation des enfants, familles, communautés et autorités ;
- Utilisation des mécanismes communautaires de prévention et protection des enfants contre le recrutement.

PERSONNES CIBLEES : 36 100 personnes des communautés affectées, leaders communautaires, enfants affectés en besoins de protection

ZONES D'INTERVENTION : Mopti (Bankass, Bandiagara, Douentza, Djenne, Koro, Tenenkou, Mopti, Youwarou) et Ségou (Baroueli, Bla, Macina, Niono, Ségou, San, Tominian)

BUDGET: 660,000 USD

Reference Project Module: HMLI20PRO;PROC19-167147-1 (Association Tile Coura)

Protection des enfants dans les cercles d'Ansongo et Ménaka

Les crises et conflits au Mali exposent les enfants à des risques élevés de violences, d'exploitation et de détresse psychosociale. Le projet d'IRC vise à promouvoir un environnement protecteur pour les enfants dans les communautés et faciliter la réintégration des enfants affectés par les conflits armés dans le nord et centre du Mali, afin d'adresser les besoins urgents de prise en charge et d'appui psychosocial des enfants affectés par les conflits, dont les enfants associés aux forces et groupes armés.

IRC propose d'intervenir dans des zones où les besoins de protection de l'enfant sont particulièrement marqués, notamment à Ansongo et Ménaka où un nombre élevé d'enfants associés aux forces et groupes armés sont identifiés, mais où la présence opérationnelle des partenaires de protection de l'enfant demeure faible. L'accent mis sur la gestion des cas individuels est un atout de ce projet, car cela permet d'adresser les besoins d'un enfant de manière holistique et suivie dans la durée, et d'apporter une réponse spécifique au besoin de chaque enfant, de la prise en charge à la réintégration socioéconomique.

ACTIVITES :

- Appui psychosocial dans les espaces amis des enfants
- Protection en milieu scolaire ;
- Sensibilisations communautaires et la promotion des pratiques parentales positives ;
- Gestion des cas individuels.

PERSONNES CIBLEES : 8 315 enfants en besoin de protection et personnes des communautés affectées

ZONES D'INTERVENTION : Gao (Ansongo, Ménaka), Mopti (Tenenkou)

BUDGET: 875,433 USD

Reference Project Module: HMLI20PRO-162488-2 (International Rescue Committee)

Fourniture de services holistiques aux personnes survivantes de VBG

Ce projet vise à répondre aux importants besoins identifiés et non couverts en matière d'offre de services SR/VBG dans les régions du nord et du centre. Il vise d'une part à contribuer au renforcement de la prévention et de la réponse en matière de Violences Basées sur le Genre (VBG), et d'autre part à contribuer à la réduction de la mortalité maternelle et néonatale en améliorant l'accès aux services de soins en santé sexuelle et reproductive. Ce projet vient en complément à ceux déjà en cours au sein de l'UNFPA.

Il s'agit d'un projet stratégique pour le Sous-Cluster VBG ayant pour but de réduire considérablement les difficultés d'accès aux services de VBG, et à l'offre de service SRPF que connaissent les populations des localités reculées de Tombouctou, Gao, Mopti et Ségou.

ACTIVITES :

- Mise en place de services de prise en charge holistique des cas de VBG ;
- Mise en place ou renforcement d'un système de référencement par les services VBG/SR/PF ;
- Renforcement des capacités nationales, des communautés et des organisations de la société civile en matière de promotion de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes, de la prévention et de la gestion des cas de VBG.

PERSONNES CIBLEES : 2 100 000 personnes

ZONES D'INTERVENTION : Gao (Gao, Ansongo, Bourem, Ménaka) ; Mopti (Bankass, Bandiagara, Douentza, Djénne, Koro, Mopti) ; Ségou (Bla, Niono, Ségou) ; Tombouctou (Tombouctou Gourma-Rhaous, Goundam, Niafunké)

BUDGET: 4,800,000 USD

Reference Project Module: HMLI20PRO;PROC19-167142-1 (UNFPA et partenaires)

Justice pour les survivantes de violences basées sur le genre (JUGE)

Le projet JUGE « Justice pour les survivantes de violences basées sur le genre » est le fruit de l'étroite collaboration et des analyses effectuées par ASF France, ASF Mali et WILDAF au cours de leurs interventions en faveur du renforcement de l'Etat de droit et la promotion des droits de femmes au Mali depuis plus de 20 ans.

La logique d'intervention de JUGE vise à atteindre des changements précis en termes de comportement pour lutter contre l'impunité en matière de VBG et contribuer à l'éradication de ces violences. Les changements porteront sur les comportements des autorités, des acteurs de la chaîne pénale et de la société civile. Ainsi l'objectif général de l'action est de renforcer le respect des droits de l'homme et participer à la consolidation de la démocratie au Mali. L'objectif spécifique consiste à lutter contre les VBG et l'impunité de leurs auteurs. Poursuivre les auteurs de VBG permettra de rendre justice aux survivantes, crédibiliser l'action de la justice étatique et promouvoir la confiance des citoyens envers les institutions.

ACTIVITES :

- Prise en charge holistique et adéquate des victimes de VBG ; conduisant à la condamnation des présumés responsables et à la réparation de leur préjudice ;
- Actions de plaidoyer, de veille et de sensibilisation pour influencer les politiques publiques et les attitudes sociales concernant le respect des droits des femmes et les VBG.

PERSONNES CIBLEES : 15 000 personnes

ZONES D'INTERVENTION : Bamako (Communes I, II, IV, V, VI) ; Gao (Gao) ; Koulikoro (Kati, Banamba, Koulikoro)

BUDGET : 459,429 USD

Reference Project Module : HMLI20PRO-167138-1 (Avocats Sans Frontières Mali et WILDAF)

Violence Basée sur le Genre dans la région de Mopti

Le projet d'IMC vise à améliorer l'accès aux services de prise en charge des survivantes de VBG et d'Exploitation et Abus Sexuels à Mopti. Ce projet assure le lien entre les phases de la réponse humanitaire et du développement en abordant les problèmes de PSEA / GBV et renforçant les capacités des communautés locales pour une appropriation du projet.

L'ultime objectif est de mettre en place un environnement protecteur durable pour les enfants et les femmes contre toute forme de violence, abus et exploitation sexuels par les membres de la communauté. Le projet informera, formera, défendra et impliquera divers types de personnes de la communauté pour être en mesure de jouer un rôle d'auto-protection.

ACTIVITES :

- Mise en place des services VBG pour les personnes survivantes de la violence basée sur le genre, d'exploitation et abus sexuels ;
- Amélioration des capacités des acteurs humanitaires et de développement sur les questions de VBG/PSEA ;
- Mise en place des mécanismes communautaires de réponse pour mitiger les risques et répondre aux actes de VBG, d'exploitation et abus sexuels (cliniques mobiles, counseling mobiles).

PERSONNES CIBLEES : 37 142 personnes (2 232 filles ; 1 440 garçons ; 25 267 femmes ; 8 203 hommes)

ZONES D'INTERVENTION : Mopti (Bankass, Bandiagara)

BUDGET: 931,816 USD

Reference Project Module: HMLI20PRO-167110-1 (International Medical Corps)